

Données sylvicoles et culturelles

Antécédent cultural

Des informations sont récoltées sur le passé du terrain où les peuplements inventoriés sont installés. Lorsque cela est possible, l'occupation du sol antérieure au peuplement en place est déterminée avec plus ou moins de précision en fonction des indices disponibles.

La connaissance du **précédent type d'occupation du sol** (antécédent cultural), permet de mettre en évidence d'éventuels changements d'affectation du sol au cours du temps, de confirmer son maintien en zone forestière et d'appréhender les différences éventuelles de productivité d'une essence en relation avec son milieu de croissance.

En pratique, les opérateurs essayent de déterminer si l'antécédent cultural est une zone agricole, un autre peuplement forestier ou un inculte. Dans le cas d'un autre peuplement forestier, si les indices existants sont suffisants, la classification peut être affinée en précisant le type de peuplement et son régime. Les indices les plus communément utilisés sont les traces d'un ancien sol agricole (visibles lors du sondage pédologique), la présence de souches, les traces d'essartage, l'environnement général du peuplement (proximité d'un village, parcelle enclavée dans une zone agricole) ou encore la nature du propriétaire ou du gestionnaire. La recherche de ces indices se limite pour la plupart à la zone d'observation de 36 m de rayon. Seuls les changements survenus au siècle dernier (20e siècle) sont pris en compte.